

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale													
Date de réception				Dos	sier c			_			N° d'enregistrement :			
21/05	5/2021				2	21/05	5/202	l			2021-11134			
						112								
A 4		4 111-	- 1- 14 - 4	·			tulé d				all A see from a see a see a see a see			
_											d'Aménagement et de			
									i 44 lots a bati	ır (na	bitation individuelle) et 3 macro-			
lots (subdivsibles)	porte sur	une su	perfic	ie de 7	8 937	' m² (7.8na	۱).						
	2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)													
2.1 Personne phys	iaue													
Nom	. •						Préi	nom						
	_						1101	10111						
2.2 Personne moro														
Dénomination ou	raison soc	ciale		Les C	Co-Am	nénag	geurs							
Nom, prénom et qu				Voir	docum	ent a	annex	e : F	iche Complém	nenta	ire Plusieurs demandeurs			
habilitée à représen	iter ia perso	onne ma	orale		<u> </u>	1 1		7						
RCS / SIRET									Forme juridiqu	Je				
		lo	siano	zàvo	tro de	mai	nde l'	ann	exe obligatoi	ire n'	o 1			
		30	Jigiie	2 4 70	iie ue	ziiidi	ilde i	am	exe obligator	ii e ii	,			
3. Catégorie(s) o	pplicable	e(s) du t									-2 du code de l'environnement et			
			C	limens	ionne	ment	corre	spon	dant du projet	<u> </u>				
N° de catégorie	e et sous-c	catéaor	ie								euils et critères de la catégorie			
				(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)										
39					_						ui porte sur une superficie de			
				7.8na	en vu	e ae	7.8ha en vue de la création d'une surface plancher maximale de 12 350m².							
				4 Ca	ractér	istiau	ıes gé	néra	les du projet					
									les du projet					
Doivent être anne	-			aire le:	s pièc	es én	oncé	es à		du f	ormulaire			
4.1 Nature du proj	et, y com	pris les e	évent	aire le: uels tra	s pièc ıvaux	es én de d	oncé émoli	es à tion	la rubrique 8.1					
4.1 Nature du proj Aménagement d'u	i et, y com j un lotisser	pris les é nent d'h	évent nabita	laire le: uels tra tion en	s pièc Ivaux I zone	es én de do 1AU	i oncé émoli i Ih du	es à tion PLUi	la rubrique 8.1 avec Orientat	tions	d'Aménagement et de			
4.1 Nature du proj Aménagement d'u Programmation se	et, y comp un lotisser ecteur 4 de	pris les e nent d'h e la Gra	évent nabita ange.	dire les uels tro tion en La zor	s pièc ivaux i zone ne d'ai	es én de de 1AU ména	i oncé émoli Ih du l ageme	es à lion PLUi ent e	la rubrique 8.1 avec Orientat	tions				
4.1 Nature du proj Aménagement d'u Programmation se lots (subdivsibles)	i et, y com un lotisser ecteur 4 d) porte sur	pris les en ment d'h e la Gra	évent nabita ange. iperfic	dire les uels tro tion en La zor cie de 7	s pièc Ivaux I zone ne d'ai 78 937	es én de de 1AU ména 7 m² (i oncé émoli Ih du l ageme (7.8ha	es à lion PLUi ent e a).	l a rubrique 8.1 avec Orientat n 44 lots à bâti	tions ir (ha	d'Aménagement et de abitation individuelle) et 3 macro-			
4.1 Nature du proj Aménagement d'u Programmation se lots (subdivsibles) Aménagement du	i et, y com un lotisser ecteur 4 d) porte sur	pris les en ment d'h e la Gra	évent nabita ange. iperfic	dire les uels tro tion en La zor cie de 7	s pièc Ivaux I zone ne d'ai 78 937	es én de de 1AU ména 7 m² (i oncé émoli Ih du l ageme (7.8ha	es à lion PLUi ent e a).	l a rubrique 8.1 avec Orientat n 44 lots à bâti	tions ir (ha	d'Aménagement et de			
4.1 Nature du proj Aménagement d'u Programmation se lots (subdivsibles)	i et, y com un lotisser ecteur 4 d) porte sur	pris les en ment d'h e la Gra	évent nabita ange. iperfic	dire les uels tro tion en La zor cie de 7	s pièc Ivaux I zone ne d'ai 78 937	es én de de 1AU ména 7 m² (i oncé émoli Ih du l ageme (7.8ha	es à lion PLUi ent e a).	l a rubrique 8.1 avec Orientat n 44 lots à bâti	tions ir (ha	d'Aménagement et de abitation individuelle) et 3 macro-			
4.1 Nature du proj Aménagement d'u Programmation se lots (subdivsibles) Aménagement du	i et, y com un lotisser ecteur 4 d) porte sur	pris les en ment d'h e la Gra	évent nabita ange. iperfic	dire les uels tro tion en La zor cie de 7	s pièc Ivaux I zone ne d'ai 78 937	es én de de 1AU ména 7 m² (i oncé émoli Ih du l ageme (7.8ha	es à lion PLUi ent e a).	l a rubrique 8.1 avec Orientat n 44 lots à bâti	tions ir (ha	d'Aménagement et de abitation individuelle) et 3 macro-			
4.1 Nature du proj Aménagement d'u Programmation se lots (subdivsibles) Aménagement du	i et, y com un lotisser ecteur 4 d) porte sur	pris les en ment d'h e la Gra	évent nabita ange. iperfic	dire les uels tro tion en La zor cie de 7	s pièc Ivaux I zone ne d'ai 78 937	es én de de 1AU ména 7 m² (i oncé émoli Ih du l ageme (7.8ha	es à lion PLUi ent e a).	l a rubrique 8.1 avec Orientat n 44 lots à bâti	tions ir (ha	d'Aménagement et de abitation individuelle) et 3 macro-			
4.1 Nature du proj Aménagement d'u Programmation se lots (subdivsibles) Aménagement du	i et, y com un lotisser ecteur 4 d) porte sur	pris les en ment d'h e la Gra	évent nabita ange. iperfic	dire les uels tro tion en La zor cie de 7	s pièc Ivaux I zone ne d'ai 78 937	es én de de 1AU ména 7 m² (i oncé émoli Ih du l ageme (7.8ha	es à lion PLUi ent e a).	l a rubrique 8.1 avec Orientat n 44 lots à bâti	tions ir (ha	d'Aménagement et de abitation individuelle) et 3 macro-			
4.1 Nature du proj Aménagement d'u Programmation se lots (subdivsibles) Aménagement du	i et, y com un lotisser ecteur 4 d) porte sur	pris les en ment d'h e la Gra	évent nabita ange. iperfic	dire les uels tro tion en La zor cie de 7	s pièc Ivaux I zone ne d'ai 78 937	es én de de 1AU ména 7 m² (i oncé émoli Ih du l ageme (7.8ha	es à lion PLUi ent e a).	l a rubrique 8.1 avec Orientat n 44 lots à bâti	tions ir (ha	d'Aménagement et de abitation individuelle) et 3 macro-			
4.1 Nature du proj Aménagement d'u Programmation se lots (subdivsibles) Aménagement du	i et, y com un lotisser ecteur 4 d) porte sur	pris les en ment d'h e la Gra	évent nabita ange. iperfic	dire les uels tro tion en La zor cie de 7	s pièc Ivaux I zone ne d'ai 78 937	es én de de 1AU ména 7 m² (i oncé émoli Ih du l ageme (7.8ha	es à lion PLUi ent e a).	l a rubrique 8.1 avec Orientat n 44 lots à bâti	tions ir (ha	d'Aménagement et de abitation individuelle) et 3 macro-			
4.1 Nature du proj Aménagement d'u Programmation se lots (subdivsibles) Aménagement du	i et, y com un lotisser ecteur 4 d) porte sur	pris les en ment d'h e la Gra	évent nabita ange. iperfic	dire les uels tro tion en La zor cie de 7	s pièc Ivaux I zone ne d'ai 78 937	es én de de 1AU ména 7 m² (i oncé émoli Ih du l ageme (7.8ha	es à lion PLUi ent e a).	l a rubrique 8.1 avec Orientat n 44 lots à bâti	tions ir (ha	d'Aménagement et de abitation individuelle) et 3 macro-			
4.1 Nature du proj Aménagement d'u Programmation se lots (subdivsibles) Aménagement du	i et, y com un lotisser ecteur 4 d) porte sur	pris les en ment d'h e la Gra	évent nabita ange. iperfic	dire les uels tro tion en La zor cie de 7	s pièc Ivaux I zone ne d'ai 78 937	es én de de 1AU ména 7 m² (i oncé émoli Ih du l ageme (7.8ha	es à lion PLUi ent e a).	l a rubrique 8.1 avec Orientat n 44 lots à bâti	tions ir (ha	d'Aménagement et de abitation individuelle) et 3 macro-			

4.2 Objectifs du projet

Aménagement conforme à l'OAP secteur de La Grange au PLUi de l'agglomération du Grand Périgueux, en vue de la vente de lots à batir nu à vocation à accueillir des maisons individuelles.

Il est précisé qu'un rescensement Faune-Flore, sur ce secteur, a été effectué par l'agglomération du Grand Périgueux dans le cadre de l'élaboration de l'OAP secteur 4 (Fiche terrain EE - OPA LA GRANGE.pdf joint au présent dossier). Ce rescensement conclue à un intérêt écologique global de la zone faible et ne présente pas d'enjeux significatifs pour la faune.

Il est précisé qu'un dossier loi sur l'eau a été déposé auprès de la DDT le 20/05/2021. Dossier analysant l'état initial, les incidences du projet et mesures compensatoires (dossier D-2021-831 - JEANNE BARRET - LSE- CHAMPCEVINEL.pdf joint au présent dossier).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Chacun des Maitres d'Ouvrage procédera séparément aux travaux sur son terrain conformément au permis d'aménager déposé en mairie.

L'ordre prévisionnel est le suivant (cf plan de composition joint) :

- Eté 2021 : Aménagement des lots 1 à 28 (terrain Commagnac) et accès (terrain communal)
- 2022 : Aménagement des lots 36 à 44 (terrain BUYS)
- 2022 : Améangement des lots 29 à 35 (terrain Francis JOUSSEIN)
- Non programmé à l'heure actuelle : Aménagement des macros-lots 45 et 46 subdivisible en 6 lots à bâtir (terrain TEDESHI)
- Non programmé à l'heure actuelle : Aménagement du macro-lot 47 subdivisible en 12 à 15 lots à bâtir (terrain Christian JOUSSEIN))

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois les lots à bâtir vendus, leurs acquéreurs construiront une maison individuelle par lot.

4.4 A quelle(s) procédure(s) adminis La décision de l'autorité environnem Demande d'examen cas par cas aup Permis d'aménager de lotissement a Dossier Loi sur l'Eau auprès de la DI Permis de construire d'habitations in	entale devra être jointe au(x) dossier près de la DREAL. uprès de la Commune DT24						
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	projet et superficie globale de l'opératio	n - préciser les unités de mesure utilisées					
	leurs caractéristiques	Valeur(s)					
Superficie globale du projet Capacité maximale, Nombre de lots à bâtir Superficie plancher maximale Pente moyenne du Terrain Naturel Superficie boisée 78 934 m² soit 7.9Ha 65 lots à bâtir maxi 12 350 m² 7% 0 m²							
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long ° ' ' _ Lat ° ' '					
Lieu-dit Majoulet 24750 Champcevinel	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées: Champcevinel	Long°'" Lat°'" Long°'" Lat°'"_					
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d' nt les	e existant ? Oui Non X					
indiquez à quelle date il a été aut							

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle a'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		\boxtimes	
En zone de montagne ?		\boxtimes	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		\boxtimes	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		\boxtimes	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		\boxtimes	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		\boxtimes	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		\boxtimes	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		\boxtimes	
Dans une zone de répartition des eaux ?		\boxtimes	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	\boxtimes		Zone de captage de la source du Toulon (cf carte dans le dossier Loi sur l'eau)
Dans un site inscrit ?		\boxtimes	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		\boxtimes	
D'un site classé ?		\boxtimes	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		\boxtimes	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		\boxtimes	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		\boxtimes	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		\boxtimes	
Milieu naturel			\boxtimes	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		\boxtimes	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		\boxtimes	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	\boxtimes		Retrait et gonflment des argiles comme sur toute l'agglomération
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		\boxtimes	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		\boxtimes	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		\boxtimes	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	\boxtimes	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	\boxtimes	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		\boxtimes	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		\boxtimes	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ; ? Non X Si oui, décri			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	ences du projet identif	iées au	ı 6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non Si oui, décr	ivez les	que l s :	

6.4	Description,	le cas	échéant,	des mesure	s et de	s cara	ctéristiqu	es du	projet	destinées	à év	iter o	u réduir	e les	effets
nég	gatifs notable	es du pro	ojet sur <mark>l</mark> 'e	nvironnemer	ıt ou la	santé l	numaine ((pour p	olus de	précision	, il voi	us est	possible	de j	oindre
une	e annexe trai	itant de	ces éléme	ents) :											

Un dossier au titre de la loi sur l'eau a été réalisé qui préconise la création de bassins de rétention des eaux pluviales issues de l'imperméabilisation des sols, pour infiltration dans le sol et rejet régulé vers le réseau séparatif Eaux Pluviables sis allée de Majoulet. Ces préconisations seront respectées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le rescensement Faune-Flore, sur ce secteur, par l'agglomération du Grand Périgueux conclue à un intérêt écologique global de la zone faible et ne présente pas d'enjeux significatifs pour la faune.

L'étude "Loi sur L'Eau et Impact zone Natura 2000" réalisée en mai 2021 par un bureau d'étude spécialisé, nous informe que le projet n'a pas d'impact significatif environnemental. Les préconisations pour la gestion des eaux de surfaces issues de l'imperméabilisation des voiries et constructions étant prises en compte par l'aménagement des bassins. Le tissus urbain environnant est composé de maisons pavillonaires et entoure le terrain assiette du projet. Le terrain est en prairie est ne présente aucune spécificité.

A ce titre, j'estime que mon projet de lotissement devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8	3.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	\boxtimes
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

D-2021-831 - JEANNE BARRET - LSE- CHAMPCEVINEL.pdf: Etude Loi sur l'eau

Fiche terrain EE - OAP LA GRANGE.pdf: Recencement Faune-Flore

18P0505 PA-PA1-Situation.pdf : Plan de situation

18P0505_PA-PA4_Compo_500.pdf : Plan d'aménagement

18P0505_PA-PA6-Photo_pro.pdf: reportage photographique proche 18P0505 PA-PA7-Photo loin.pdf : reportage photographique lointain

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Périgueux

le, 21/05/2021

Signature

DOMINIQUE de DOMINIQUE MATHIO ID

Signature numérique MATHIO ID Date: 2021.05.21

15:05:02 +02'00'

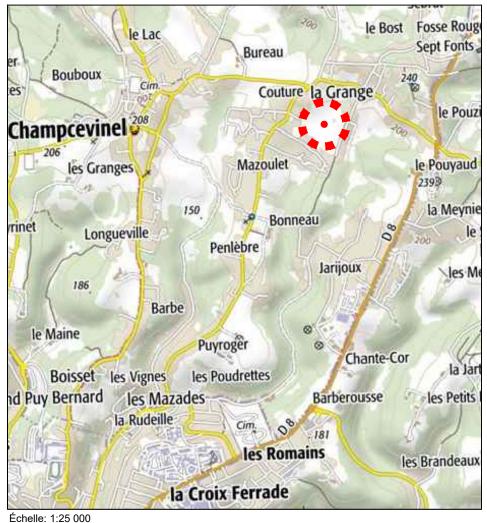
ALTEO Géomètres-Experts 21 rue de l'Adjudant Besnault 24000 PERIGUEUX Tél. 05 53 13 27 16 WSCRIPTION 2017C200008

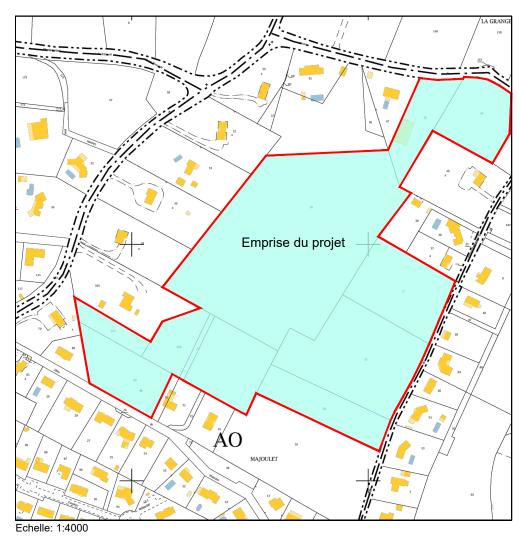
Cadastre:

Section AO n°45, 46, 63, 69, 75, 76, 77, 78, 106, 107 et 112 Superficie du projet = 78 934 m²













Gendarme Lefort 24000 PÉRIGUEUX 05.53.13.27.16, 06.17.54.25.25

Fichier: 18P0505_PA.dwg
Resp: D. MATHIO

Département de la DORDOGNE Commune de CHAMPCEVINEL - 24750

Lotissement "Jeanne Barret"

PA.1 - Plan de situation

Sise lieu-dit " Majoulet "

Cad: AO n°45, 46, 63, 69, 75, 76, 77, 78, 106, 107 et 112

Date: 18 mai 2021

Dessinateur : M.J Échelle : -

